

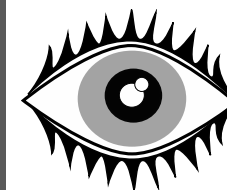
Excès publicitaires : Pouvoirs des élus de la MEL

Ilévia : NON AUX ÉCRANS



- ▶ **éblouissants, agressifs, fatigants**, ils ne respectent pas les usagers des transports publics
- ▶ **énergivores**, ils sont incompatibles avec l'idée de transports publics écologiques
- ▶ **indésirables**, une **pétition** citoyenne pour leur retrait a déjà rassemblé **800 signatures**

RLPi : PROTÉGER L'ESPACE PUBLIC



- ▶ **omniprésente**, la publicité nuit à l'image du territoire et au cadre de vie des habitants
- ▶ **lumineuse**, elle constitue un gaspillage énergétique et une pollution nocturne
- ▶ **manipulatrice**, elle véhicule trop souvent des injonctions et des stéréotypes inverses aux valeurs éducatives

Ce que peuvent faire les élus

- ▶ ordonner à **Keolis** de revenir sur le contrat passé avec **JCDecaux** et **Metrobus**
- ▶ mettre en œuvre une autre politique de communication sur le réseau de transports : informative, respectueuse et participative.

- ▶ adopter un **règlement intercommunal (RLPi) protecteur, clair et applicable**
 - ▶ **interdisant les écrans**
 - ▶ **réduisant** la taille, la fréquence et la luminosité des supports publicitaires

Plus d'infos sur
lille.antipub.org/ecrans

Plus d'infos sur
lille.antipub.org/rlpi